



Covid-19 – Rentrée 2020

Modes d'accueil du jeune enfant

En cette rentrée 2020, maintenir l'épidémie sous contrôle implique plus encore l'engagement des parents.

Consignes à appliquer si votre enfant est malade

Les parents doivent réagir dès les premiers signes évocateurs de la COVID-19 :

- ✓ Température supérieure à 38°
- ✓ Toux
- ✓ Difficultés respiratoires
- ✓ Troubles digestifs : diarrhée vomissement
- ✓ Altération état général

Si ces symptômes apparaissent en-dehors du temps d'accueil, vous devez :

- Informer la crèche : 04.67.42.77.39
- Garder votre enfant au domicile
- Consulter un médecin sans délais
- Tenir au courant la crèche de l'évolution de l'état de votre enfant (impératif en cas de RT-PCR positif)

Si ces symptômes apparaissent à la crèche :

- Un professionnel vous en informera par téléphone
- Vous devez venir chercher votre enfant dans les meilleurs délais
- Consulter un médecin rapidement
- Tenir au courant la crèche de l'évolution de l'état de votre enfant (impératif en cas de RT-PCR positif)

Retour à la crèche :

- Dans l'attente d'un avis médical, l'enfant ne peut pas être accueilli à la crèche
- Retour possible si test RT-PCR négatif ou si le médecin a écarté la suspicion de Covid-19. Le cas échéant, les parents devront produire une attestation sur l'honneur.

Pour protéger les enfants et les professionnels, les parents sont appelés à respecter les consignes suivantes :

- Venir récupérer son enfant sans délais en cas d'apparition de symptômes du Covid-19. (Voir plus haut)
- Informer immédiatement de l'apparition de symptômes chez son enfant ou au sein de son foyer



Covid-19 – Rentrée 2020

Modes d'accueil du jeune enfant

- Informer immédiatement de tout résultat positif à un test de dépistage RT-PCR de l'enfant ou d'un des membres de son foyer
- Consulter sans délais un médecin en cas d'apparition de symptômes chez son enfant ou au sein de son foyer
- Ne pas confier son enfant s'il présente des symptômes du Covid-19 en attente d'une consultation auprès d'un médecin ou des résultats d'un test de dépistage RT-PCR
- Ne pas confier son enfant s'il est testé positif au Covid-19 et respecter la mesure de quatorzaine
- Ne pas confier son enfant si un membre du foyer présente des symptômes du Covid-19
- Ne pas confier son enfant si celui-ci est identifié comme contact à risque et respecter la mesure de quatorzaine
- Se tenir à la disposition des équipes en charge du *contact-tracing*.

Chaque parent doit respecter les gestes barrières pour limiter les risques de contamination

- Chaque parent se lave systématiquement les mains à son arrivée avec du gel hydroalcoolique.
- Chaque parent porte un masque grand public pendant toute la durée de sa présence dans l'établissement quelle que soit la distance qui le sépare avec le professionnel.
- Respecter à tout moment une distance d'un mètre avec les professionnels, les autres parents et les autres enfants. Une seule famille dans le hall, respecter le marquage au sol en cas de file d'attente.

Les consignes sanitaires pour protéger votre enfant.

- Lavage régulier des mains de votre enfants :
 - A l'arrivée de l'enfant.
 - Avant/après chaque repas.
 - Avant/après chaque change ou passage aux toilettes.
 - Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé.
 - Avant le départ des enfants.
- Nous utilisons des mouchoirs jetables pour moucher votre enfant.
- Le port du masque en présence des enfants n'est pas recommandé pour les professionnels de l'accueil du jeune enfant.



Covid-19 – Rentrée 2020

Modes d'accueil du jeune enfant

- L'hygiène des locaux et du matériel éducatif continue à faire l'objet d'une attention forte. Ils seront nettoyés quotidiennement selon des protocoles COVID bien précis.
- Les sucettes restent de préférence à la crèche.
- Les doudous sont lavés tous les 2 jours à la crèche comme à la maison.
- Les enfants changent de chaussures à leur arrivée. Leurs chaussures de ville restent dans le Hall d'entrée. Les chaussures crèche restent à la crèche.

Accueil de votre enfant

L'accueil et le départ de votre enfant se fera dans le hall d'entrée.

Vous devez enlever les chaussures « de ville » de votre enfant et déposer ses affaires dans son casier ou son porte manteaux.

Ensuite un membre de l'équipe prendra en charge votre enfant et l'aidera à mettre ses chaussures de « crèche ».

N'oubliez pas de pointer